


PLAN LOCAL D'URBANISME DE SOLGNE

13

**CLASSEMENT DES
INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT
TERRESTRES AFFECTÉES PAR LE SOL**

Approuvé le :

*PLU
approuvé le
21/9/04*



DATE DE RÉFÉRENCE : 26/03/04

Commune de SOLGNE

CLASSEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT TERRESTRES AFFECTÉES PAR LE BRUIT

Article 13 de la loi n° 92.1444 du 31 décembre 1992
relative à la lutte contre le bruit

ACTE D'INSTITUTION DU CLASSEMENT

Projet d'arrêté Préfectoral de classement des voies bruyantes relatif au réseau ferroviaire sur le territoire du Département de la Moselle.

Voie	Localisation	Catégorie	Largeur du couloir de bruit affecté par le bruit
Ligne TGV Paris-Strasbourg	Ban communal de Solgne	1	300 m